

de la nature ; car la sensibilité n'est pas la charité. Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, dit Jésus Christ, vous ne faites rien de plus que les païens et les publicains ; et c'est un instinct qu'on trouve aussi chez les animaux. La vraie charité, débordant du cœur de Jésus-Christ, ne reste point resserrée dans les limites d'une famille ou d'une patrie ; elle voit des frères dans tous les hommes ; et elle les aime comme Jésus-Christ les a aimés.

Rendons notre charité parfaite, et rappelons-nous que, sans la charité, aucune vertu n'a de valeur devant Dieu.

MGR TACHE ET LES ECOLES DU MANITOBA

Dans cette question des écoles du Manitoba, question qui tient tant au cœur de tous les canadiens catholiques, nous voulons faire entendre une éloquente parole : celle de l'illustre archevêque de St-Boniface.

C'est la parole de l'apôtre qui venge les droits méconnus de l'Eglise et de la famille ; du père, indigné des tentatives faites pour lui ravir ses fils ; du citoyen loyal et dévoué, toujours respectueux de la liberté d'autrui, qui voit sa liberté et la liberté de ses frères indignement foulée aux pieds.

C'est le 15 août 1890, que Mgr Taché éleva la voix, trois mois après la votation de la loi inique qui abolissait les écoles séparées du Manitoba. Sa lettre est plus actuelle que jamais.

Mgr T. ché disait alors : « Nous espérons qu'un tribunal nous rendra justice et que notre appel sera entendu en haut lieu. »

Helas ! il n'y a plus rien à attendre des tribunaux. La sentence portée à l'unanimité par les juges de la Cour Suprême est renversée, et l'on a dit aux catholiques : « Il faut que vous vous courbiez sous la loi. »

Non, non, ils ne se courberont pas ainsi. Ils l'ont affirmé solennellement dans des assemblées dont les résolutions nous ont fait battre des mains.

Tout ce qu'on pourra avoir d'eux, ce sera leur argent, mais leurs enfants, jamais.

La *Semaine Religieuse* de Montréal est heureuse de publier, la noble protestation et le précieux enseignement de l'archevêque